

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 28 MAI 1885.

Funérailles de CHARLES ROGIER, Ministre d'État, membre de la Chambre des Représentants, ancien membre du Gouvernement provisoire et du Congrès national (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. DE MÉRODE.

MESSIEURS,

Votre Commission, à l'unanimité de ses membres, a l'honneur de vous proposer de s'associer à la pensée du Gouvernement et de rendre au nom du pays un hommage à la mémoire de Monsieur CHARLES ROGIER, en votant le projet de loi qui vous est soumis.

Le Rapporteur,
H. DE MÉRODE.

Le Président,
D. DE HAERNE.

(1) Projet de loi, n° 154.

(2) La commission était composée de MM. DE HAERNE, président; DE MÉRODE, FRÈRE-ORDAN, MALOU et PIRBEZ.